



**BRAZZAVILLE, 18 NOVEMBRE 2008
JOURNEE PORTES OUVERTES BDEAC**

**THEME GENERAL:
« QUELS SONT LES PROJETS ELIGIBLES
AU FINANCEMENT DE LA BDEAC? »**

**Communication 2
CYCLE DE PROJET**

**Béringar Maïna NDOMNABAYE
Directeur des Etudes et des Financements**

0. BUT DE LA COMMUNICATION

- **0.1** Informer les opérateurs économiques, porteurs de projets à présenter au financement de la BDEAC, sur les attentes de la Banque en ce qui concerne la qualité des informations et des documents à fournir à l'appui d'une demande de financement;
- **0.2** Donner un aperçu du traitement du dossier reçu du promoteur par les services de la Banque et par son Conseil d'Administration.

PLAN DE L'EXPOSE

- 1. Naissance du projet au niveau du promoteur**
- 2. Identification du projet par la BDEAC**
- 3. Préparation et pré-évaluation du projet**
- 4. Evaluation du projet**
- 5. Décision du Conseil d'Administration
BDEAC**
- 6. Mise en place du prêt et supervision de
l'exécution du projet**
- 7. Suivi du prêt et post évaluation du projet**
- 8. Durée du cycle de projet**

1. NAISSANCE DU PROJET

→ IMPORTANCE DU DOSSIER DE FAISABILITE ET DE SA QUALITE

→ LE PROMOTEUR S'ASSURE DE LA VIABILITE DE SON PROJET AVANT DE SE LANCER DANS LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS

1. NAISSANCE DU PROJET **(suite 1)**

- **1.1** La qualité du dossier de projet (étude de faisabilité, business plan) dépend de sa conception et de son montage.
- **1.2** La décision du promoteur de s'engager dans la réalisation d'un projet se prend après mûres réflexions.

1. NAISSANCE DU PROJET **(suite 2)**

- **1.3 C'est convaincu lui-même de la faisabilité et de la rentabilité de son projet que le promoteur l'envoie au banquier pour demander un prêt.**

1. NAISSANCE DU PROJET

(suite 3)

- **1.3 Éléments importants à considérer lors de la conception du projet :**
 - Le choix de la stratégie de développement de l'affaire : expansion, diversification, modernisation, etc.,
 - l'existence d'un marché et d'une demande solvable,

1. NAISSANCE DU PROJET

(suite 4)

- **1.3 Éléments importants à considérer lors de la conception du projet (suite):**
 - Environnement général et du secteur d'activité,
 - les choix techniques par rapport à l'environnement de l'entreprise : adaptation et productivité,

1. NAISSANCE DU PROJET

(suite 5)

- **1.3 Éléments importants à considérer lors de la conception du projet (suite):**
 - l'organisation de la gestion administrative, financière et commerciale : efficacité,
 - la rentabilité du projet, à moyen et long terme : bonne et suffisante.

1. NAISSANCE DU PROJET (fin)

- **1.4** Constat général de la Banque par rapport à la qualité des dossiers reçus, notamment des PME : informations souvent incomplètes et des analyses très sommaires.
- **1.5** Le recours à des bureaux d'études ou à des consultants qualifiés n'est pas systématique.

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET

- **2.1 Différentes modalités d'identification de projets :**
 - Par une demande de financement reçue du promoteur,
 - Par le canal d'un confrère (banque commerciale, bailleur de fonds international),

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET (Suite 1)

- **2.1 Différentes modalités d'identification de projets (suite):**
 - Par un contact direct entre la Banque et le promoteur lors des missions d'identification ou d'événements comme la JPO.

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 2)

- **2.2 Différents niveaux de maturité des projets à leur identification par la Banque :**
 - idée de projet,
 - dossier de pré faisabilité (étude sommaire),
 - dossier de faisabilité ou business plan détaillé disponible.

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 3)

- **2.3** La préférence de la Banque est de recevoir des demandes de financement appuyées par des dossiers de faisabilité et comprenant les documents juridiques et financiers de l'entreprise.

2 . L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 2)

- **2.4 Vérification de l'éligibilité du projet à un concours de la BDEAC :**
 - ✓ Le statut de l'emprunteur potentiel;
 - ✓ le domaine d'activité du projet,
 - ✓ le coût total des investissements,
 - ✓ le montant du financement sollicité.

2 . L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 3)

- **2.5 Analyse préliminaire de la faisabilité du projet.**
- **2.6 Établissement d'une fiche de projet:**
description sommaire, éligibilité du projet, état d'avancement, documents reçus, documents et informations absents du dossier, actions à entreprendre et calendrier.

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 4)

- **2.7 La programmation du projet :**
inscription dans le pipeline des opérations à préparer pour financement éventuel de la Banque.

✓ ***Direction des Études et des Financements***
(Division des Études et de la Prospection notamment): sélection interne des dossiers et propositions au Comité de Programmation,

2. L'IDENTIFICATION DU PROJET (suite 5)

- **2.7 La programmation du projet (suite)**

- ✓ ***Comité de Programmation (tous les services de la Banque représentés) :***
admission des projets au programme d'intervention de la Banque pour l'exercice en cours ou à venir.

3. LA PHASE DE PREPARATION **DE L'EVALUATION DU PROJET**

- **3.1 Services de la Banque intervenant directement dès cette étape:**
 - ***Direction des Études et des Financements*** : analyse du cadre macroéconomique et sectoriel du projet, analyse du marché, vérification de la faisabilité technique, analyse financière et économique du projet,

3. LA PHASE DE PREPARATION DE L'EVALUATION DU PROJET

(suite 1)

- ***Département de Gestion des Engagements et des Risques*** : analyse et notation du risque de crédit
- **Division des Affaires Juridiques et du Contentieux**: analyse des aspects institutionnels et des garanties (Cf. communication 3)

4. LA PHASE DE PREPARATION DE L'EVALUATION DU PROJET

(suite 2)

- **Direction des Finances** : définition de la ressource adéquate à utiliser pour le concours éventuel de la Banque.

4. LA PHASE DE PREPARATION DE L'EVALUATION DU PROJET (suite 3)

- **3.2 Des visites dans l'entreprise et sur le site du projet.**
- **3.3 Élaboration d'un rapport de pré-évaluation :**
 - Relevé des points forts et des points faibles du projet,
 - Esquisse des conditions de l'intervention éventuelle de la Banque.
- **3.4 Examen du rapport de pré-évaluation par le Comité Technique (interservices) : proposition de continuer ou non l'instruction du dossier .**

4. L'ÉVALUATION DU PROJET

Étape finale de l'analyse du projet

- **4.1** Élaboration des termes de référence de la mission d'évaluation.
- **4.2** Envoi des termes de référence au client à l'avance pour lui permettre d'apprêter les documents requis et les réponses aux questions en suspens.

4. L'EVALUATION DU PROJET

(suite 1)

- **4.3** Confirmation ou correction des hypothèses de travail avec le promoteur et les co-financiers, hypothèses intégrées dans un modèle financier de préférence.
- **4.4** Finalisation de l'analyse du dossier (Rapport d'évaluation).
- **4.5** Attribution d'une note finale de risque crédit.

4. L'ÉVALUATION DU PROJET

(Suite 2)

- **4.6 Examen du rapport d'évaluation par deux Comités :**
 - ✓ ***Comité Technique*** (présidé par le Vice-Président) : examen critique de tous les aspects du rapport d'évaluation,
 - ✓ ***Comité des Engagements*** (présidé par le Président) : sur proposition du Comité Technique, définit les conditions d'intervention à négocier avec le client

5. DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE

- **5.1 Examen du dossier par le Conseil d'Administration de la Banque.**
- **5.2 Décisions du Conseil d'Administration.**
- **5.3 Notification de la décision du Conseil d'Administration au client**

6. MISE EN PLACE DU PRÊT ET SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PROJET

- **6.1 Signature de l'Accord de prêt**
- **6.2 Réalisation des conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement des fonds.**
- **6.3 Les décaissements : modalités et calendrier**

6. MISE EN PLACE DU PRÊT ET SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PROJET(suite)

- **6.4 Suivi de l'exécution du projet par la Banque**
- **6.5 Rapports périodiques établis par l'Emprunteur.**
- **6.6 Rapports de fin d'exécution du projet : Rapport du promoteur et rapport de la Banque.**

7. SUIVI DU PRÊT ET POST EVALUATION DU PROJET

- **7.1 Suivi de l'évolution de la situation de l'entreprise financée et de celle des garants éventuels :** documents à fournir (Département GER)
- **7.2 Suivi périodique de l'évolution de la note de risque crédit :** conséquence sur l'exploitation de la Banque (Département GER)
- **7.3 Post-évaluation du projet :** vérification des performances réelles par rapport aux prévisions initiales (Département AIR)

8. DUREE DU CYCLE DE PROJET

- **8.1 Relation entre durée du cycle, qualité du dossier initial et diligence du promoteur**
- **8.2 De 6 à 12 mois**, pour les projets PME bien renseignés
- **8.3 De 6 à 24 ou 36 mois**, pour les projets complexes (généralement d'infrastructures), faisant intervenir plusieurs partenaires techniques et financiers

CONCLUSION

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION.**